

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 11 avril, *La nuit est belle* revient à Nyon ! Extinction de l'éclairage public et activités nocturnes.

Nyon, le 3 avril 2025

La Ville de Nyon réitère sa participation à l'événement du Grand Genève « *La nuit est belle !* », en éteignant entièrement son éclairage public durant la nuit du 11 au 12 avril. À cette occasion, un programme d'activités gratuites est proposé autour du thème *La culture... de la nuit*.

Pour cette cinquième édition, « *La nuit est belle !* » se donne de nouveau pour mission de sensibiliser la population du Grand Genève à la pollution lumineuse et aux économies d'énergie. La Ville de Nyon réitère sa participation à cette initiative de grande ampleur. L'éclairage public sera ainsi entièrement éteint le vendredi 11 avril. Ce retour à l'obscurité est une invitation à la découverte et à la contemplation !

A cette occasion, plusieurs animations gratuites sont proposées dans la soirée du 11 avril et visent à enrichir l'expérience des Nyonnais et Nyonnaises lors de cette action hors du commun :

- **Explorations nocturnes des musées de Nyon :**
 - **Château de Nyon** de 19h30 à 22h00 : Prenez votre lampe de poche et partez à la découverte des remparts du château au clair de lune, pour découvrir l'impressionnante silhouette de cet ancien édifice, mais aussi ses jardins... Inscription souhaitée [ici](#).
 - **Musée romain** de 19h30 à 22h30 : le soir de la nouvelle lune, prenez vos lampes torches et partez pour le monde d'Hécate, déesse de la Lune, redoutable reine de l'ombre, au carrefour entre les enfers, la terre et le ciel... Inscription souhaitée [ici](#).
 - **Musée du Léman** de 19h30 à 22h30 : Que font les poissons la nuit ? Dorment-ils ? Ont-ils des paupières pour fermer leurs yeux ? Restent-ils sur place quand ils dorment ? Existe-t-il des espèces nocturnes lacustres ? A la lumière de la lune, une spécialiste des aquariums vous emmène dans le monde du lac la nuit, quand l'ombre est reine. En continu, accès libre dans la limite des places disponibles.
- « **Où sont passées les lucioles ?** », **projection sous les étoiles**, à partir de 20h00 : Projection en plein air du documentaire « Où sont passées les lucioles ? » au quartier du Stand. Les soirs d'avril peuvent être fraîches, pensez à bien vous équiper ! Pour se réchauffer, du vin et du chocolat chaud seront offerts. En cas de mauvais temps la projection se tiendra dans le local de quartier. Inscription souhaitée à vivreensemble@nyon.ch ou au 079 675 31 68.
- **A l'époque de la lanterne magique**, de 20h00 à 21h30 : Parcours ludique pour toute la famille à la Route de l'Etraz 20a. Visite animée de l'ancienne usine de parfumerie de Théophile Mühlethaler. Remontez dans le temps et découvrez comment on se divertissait à l'époque où tout le monde n'avait pas l'électricité. Vous pourrez vous émerveiller devant la lanterne magique. Inscription et informations sur www.cheztheophile.ch.
- **Dîner aux chandelles**
Les restaurants nyonnais s'engagent en vous proposant des dîners à la chandelle ainsi qu'en éteignant leur éclairage. Profitez de cette belle opportunité pour dîner en famille, entre ami·e·s ou en couple, que ce soit en salle avec une ambiance tamisée ou en terrasse sous un ciel étoilé ! Voir la liste des restaurants partenaires [ici](#).

VILLE DE NYON

Dans le cadre du week-end de *La nuit est belle !*, la Région de Nyon propose également une animation le samedi 12 avril :

- **Sérénades amphibies et battements d'ailes**, de 19h30 à 21h30 : Balade en ville de Nyon avec un spécialiste naturaliste. La promenade durera environ 2h et sera axée sur l'écoute des chauves-souris ainsi que des amphibiens en pleine période de reproduction. Départ de la place des Marronniers à 19h30 le samedi 12 avril. Inscription obligatoire à environnement@regiondenyon.ch.

Afin de minimiser les risques liés à l'extinction complète de l'éclairage public, la Municipalité invite la population et les usagers de la route à faire preuve de prudence dans leurs déplacements et leurs comportements. Il est recommandé aux conducteurs de véhicules de ne pas dépasser 30 km/h sur le territoire communal.

Pour que cette nuit soit encore plus spectaculaire, tout le monde (habitant·e·s, entreprises) est invité à éteindre ou diminuer également ses propres éclairages.

Davantage d'informations sur www.nyon.ch/lanuitestbelle et www.lanuitestbelle.org

La Ville de Nyon et la SIC encouragent les entreprises à éteindre leurs éclairages de manière pérenne

Face aux enjeux énergétiques et climatiques actuels, la Ville de Nyon et la Société Industrielle et Commerciale de Nyon (SIC) entreprennent une démarche commune avec pour objectif de convaincre les entreprises nyonnaises non seulement de participer à « La nuit est belle ! » le temps d'une nuit, mais également de pérenniser cette action sur le long terme. Ce geste fort s'inscrit dans l'élan d'un formidable mouvement transrégional soutenant la lutte contre la pollution lumineuse.

Afin d'accompagner les entreprises et les commerces dans cette démarche vertueuse, la Ville de Nyon, et ses services industriels (SIN), soutiennent en finançant à hauteur de 30%, et jusqu'à 200CHF maximum, des coûts des travaux pour installer un minuteur sur les systèmes électriques. Il est possible de s'inscrire pour cette subvention sous le lien suivant <https://www.sinyon.ch/nos-offres/programme-eco-energie/extinction-vitrines-enseignes>

Par ailleurs, la Municipalité souhaite rappeler aux entreprises et commerces nyonnaises qu'elles peuvent faire appel aux SIN qui ont également déployé un programme Éco-PME pour aider les petites et moyennes entreprises à optimiser leur consommation d'énergie et faire des économies. Ce service gratuit inclut une visite des locaux par un·e expert·e, un plan d'action personnalisé et un suivi régulier. Plus d'information sur <https://www.sinyon.ch/eco-energie/eco-pme/>

N'hésitez pas à contacter vos SI Nyon par email à ecoenergie.si@nyon.ch ou par téléphone au 022 316 45 54.

Informations complémentaires

M. Daniel Rossellat, Syndic, 079 200 52 01

M. Pierre Wahlen, Municipal en charge des énergies et des Services industriels, 079 403 93 11

M. Corentin Neuffer, délégué à l'unité Plan climat et durabilité, 022 316 40 33